



Comité National  
Interprofessionnel  
de la Pomme de Terre

## AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

*Le CNIPT, interprofession de la pomme de terre fraîche, réalise une mise en concurrence ayant pour objet la conception et la réalisation d'une campagne de communication en faveur des pommes de terre fraîches, en France.*

Date limite de réception des offres : **mardi 15 mai 2018 à 12h.**

Le dossier de consultation est disponible sur demande écrite à [communication@cnipt.com](mailto:communication@cnipt.com). Il est à retirer au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'information : [communication@cnipt.com](mailto:communication@cnipt.com)

CNIPT - 43-45 rue de Naples - 75008 PARIS